

# Compte rendu de la réunion du conseil d'administration

## Du Jeudi 7 Février 2019.

### Présents :

Messieurs : Patrick Givry, Hubert Loreau, Gilles Burteau, Jean Pierre Descombin, Daniel Pechoux, Serge Dutrion, René Dugard.

### Excusés :

Messieurs : Hervé Maintenon, Philippe Reymann.

### **1° Alevinage du 23 Février :**

L'alevinage débutera à 8 heures 30.

255 Kg de truites fario seront mises à l'eau représentant une somme de 1978,80 euros ce qui fait la truite à 1,94 euro, en comptant 4 truites par Kg ce sera 1020 truites qui seront réparties sur les différents lieux d'alevinage.

En voici la répartition et les heures de début pour chaque déversement.

A partir de 8 heures 30

Salornay (cana) 40 truites soit 10 Kg toujours à Salornay (moulin de roche) 80 truites soit 20 Kg lâchées par Messieurs Pechoux et Pailly dans la Guye.

Vitry saint Vincent 120 truites soit 30 Kg dans la guye et place gandin 60 truites soit 15 Kg dans la gande lâchées par messieurs Burteau et son collègue.

Angoin en dessous du moulin 60 truites soit 15 Kg lâchées dans la Guye par monsieur Dugard

Cortevaix en dessous du moulin 60 truites soit 15 Kg lâchées dans la guye par monsieur Dutrion.

A partir de 9 heures.

Sailly route face à la mairie 40 truites soit 10 Kg dans la Guye lâchées par monsieur Proncheri.

Sigy le Chatel 80 truites soit 20 Kg lâchées dans la Guye par Messieurs Malfilatre et Dothal.

A 9 heures 30.

Saint Huruge pont de la Guye 120 Truites soit 30 Kg dans la Guye lâchées par messieurs Loreau, Monperrus et lheureux.

A 10 heures

Joncy au château 120 Truites soit 30 Kg dans la Guye lâchées par monsieur Givry Ph.

A 10 heures 15

Genouilly Corsenier 120 truites soit 30 Kg dans la Guye lâchées par monsieur Descombin .

A 10 heures 30

Germagny pont baudras 120 truites soit 30 Kg dans la Guye lâchées pas monsieur Maintenon.

Des pêcheurs bénévoles viendront en renfort pour aider sur chaque lieu d'alevinage.

Il a été prévu l'achat de poubelles avec couvercles pour cet alevinage.

## 2° Concours de Belote :

Le samedi 2 février c'était le jour du concours de belote organisé par la société.

Trente-six doublettes se sont affrontées au cours de l'après midi soit 72 joueurs dont 37 dames et 35 messieurs.

Le concours s'est très bien déroulé dans une bonne ambiance, la buvette a bien fonctionné et proposait aux joueurs tartines de fromage fort, parts de tarte, cidre, jus de fruit, vin rouge, vin blanc et crémant. Il faut remarquer que le cidre avait la faveur des participants alors que vins rouge et blanc sont restés de côté. Il en ressort un bénéfice de 305 euros

La rosette avec la longueur de ruban a été un succès.

## 3° Convocations pour l'assemblée générale :

Ce sont 210 convocations qui sont mises sous enveloppes et timbrées par les membres du conseil présents

## 4° Assemblée générale :

L'assemblée générale se fera le 3 mars à la salle polyvalente de Salornay sur Guye.

Préparation de la salle. Le rendez vous est donné à 8 heures 15 dans cette dernière pour la mise en place des chaises et tables nécessaires pour le bon déroulement de cette réunion.

A l'issue de cette assemblée un apéritif sera servi en se fixant un objectif de 40 participants. Pizzas, quiches jambon persillé crémant et jus de fruits seront de la partie.

## 5° Point sur les cartes de pêche vendues au 11 février 2019

Tableau de bord à la date du 11/02/2018				
	2018	2019	différence	Pourcentage
Carte interfédérale Personne majeure EHGO (Entente Halieutique du Grand Ouest)	17	20	3	+17.65%
Carte Personne majeure	23	13	-10	-43.48%
Carte Découverte Femme	5	3	-2	-40%
Carte Personne mineure	2	4	2	100%
Carte Journalière	2		-2	---
Carte Découverte -12 ans		3	3	---
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>-6</b>	<b>-12.24%</b>
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>-6</b>	<b>-12.24%</b>

## 6° Présentation des comptes 2019 :

Le trésorier nous présente les différentes dépenses de ce début d'année

## 6° Demandes de subventions pour 2019 :

Le président a envoyé les demandes de subventions ainsi que les remerciements aux maires des différentes communes qui ont donné les années précédentes